ACTUALISATION DU PROJET DE TERRITOIRE

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Version du 25/05/2018

Document de travail version provisoire du 25 mai 2018

Sommaire

Rappels : objectif et démarche..... 1

Ambition du projet de territoire..... 2

Structuration synthétique du Projet de Territoire..... 3

Programme d'actions détaillé 4

Axe – Favoriser l'emploi et les activités économiques..... 4

Axe – Améliorer la qualité de vie..... 5

Axe – Développer les solidarités territoriales et sociétales..... 6

Document de travail
version provisoire du
25 mai 2018

Objectif du processus d'actualisation du Projet de Territoire

Contexte

- SDCI 1er janvier 2017 : Alès Agglo passe de 50 à 73 communes
- 5ème CA d'Occitanie et la 2ème du Gard : 132 000 hab.

Objectifs de la démarche

- Mobiliser les élus communautaires sur la définition d'un projet commun
  - Enrichir le projet de territoire de 2013
  - Créer une vision communautaire fédératrice et porteuse pour l'avenir
  - Formuler des propositions d'actions opérationnelles et localisées
- Partager le résultat du travail des élus communautaires avec les partenaires et les habitants pour mettre en œuvre et faire vivre le Projet de Territoire actualisé

Avancement de la démarche

JUIL. - SEPT. 2017 — **PRÉPARATION et PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE AUX ÉLUS**

Oct. - Mars. 2018 — **TRAVAIL EN CO-CONSTRUCTION AVEC LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES + QUESTIONNAIRES**

Oct. 2017	Étape 1 : connaissance partagée
Nov. 2017	Étape 2 : prospective territoriale Questionnaire nº1
Dec.2017 – Janv. 2018	Étape 3 : orientations stratégiques Questionnaire nº2
Fev. - Mars. 2018	Étape 4 : structuration du projet de territoire Auditions des présidents des commissions
Mars. – Avril. 2018	Étape 5 : plan d'actions

18 ateliers et séances de travail des élus

Plus de 700 réponses à chaque questionnaire

MAI – JUIN 2018 — **PARTAGE DU PROJET DE TERRITOIRE**

Avancement

23 mai	Partage du Plan d'actions avec les élus communautaires
24 mai	Réunion avec les partenaires institutionnels
Mai - juin	Réunions publiques
28 juin	Présentation du Projet au Conseil Communautaire

Document de travail
version provisoire du
25 mai 2018

Projet de Territoire Alès Agglomération : INNOVATION – IMAGE – AUDACE

DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Un Projet de Territoire c'est à la fois une ambition pour l'avenir et une traduction de cette ambition dans l'action.

L'ambition partagée par les élus d'Alès Agglomération à travers le Projet de Territoire est de **développer une dynamique collective d'innovation, d'audace et de promotion de l'image du territoire** pour lui permettre de valoriser ses potentiels et relever les défis auxquels il est confronté en ce début de 21ème siècle :

- Soutenir le renouveau démographique
  - Accueil des nouveaux arrivants : logements, services...
  - Maintien des jeunes sur le territoire : formation, logements...
- Renforcer les dynamiques économiques et développer l'emploi
- Moderniser le territoire
  - Desserte interne et connexions externes : physique, numérique
  - Habitat
- Conjuguer harmonieusement « attractivité du mode vie et qualité du développement »
  - Redynamisation de la ville centre et des pôles de centralité secondaire
  - Valorisation et préservation des espaces agricoles et naturels
- Construire de nouvelles solidarités territoriales et humaines

Les orientations et actions proposées ci-après constituent une première expression pour décliner cette ambition. Elles sont proposées par le groupe d'élus communautaires mobilisé pour actualiser le Projet de Territoire autour de 3 axes stratégiques principaux :

- **FAVORISER L'EMPLOI ET LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES**
- **AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE**
- **DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS SOCIÉTALES ET TERRITORIALES**

Document de travail
version provisoire du
25 mai 2018

Structuration du projet de territoire

Présentation synthétique des 3 axes

Ambition : Alès Agglomération Innovation, Audace, Image

Développement durable du territoire

Axe 1 - Favoriser l'emploi et les activités économiques

Orientation 1.1 : **Soutenir le développement des entreprises dans les domaines d'excellence**

- **Aider les entreprises du territoire à se développer**
- **Aménager terrains et bâtiments pour l'accueil et le développement des entreprises**
- **Soutenir l'innovation des filières économiques locales d'excellence**
- **Soutenir le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et de l'emploi**

Orientation 1.2 : **Ancrer la transition vers un développement durable et investir de nouveaux domaines économiques**

- **Construire un « projet agricole alimentaire territorial »**
- **Valoriser la ressource forestière en Cévennes : sylviculture, bois énergie, bois d'œuvre**
- **Œuvrer à une transition énergétique accélérée : développer les EnR et les économies d'énergie**

Orientation 1.3 : **S'ouvrir aux métiers de demain, à l'ère numérique et digitale**

- **Développer des formations adaptées aux innovations technologiques, économiques, sociales**
- **Innover pour un apprentissage et des usages quotidiens du numérique par tous pour contribuer à réduire la fracture**

Orientation 1.4 : **Développer un tourisme de qualité, attentif aux singularités des Cévennes**

- **Structurer la filière touristique et promouvoir la destination Cévennes**

Axe 2 – Améliorer la qualité de vie

Orientation 2.1 : **Poursuivre la voie de l'excellence avec des dispositifs novateurs, accélérateurs de Culture et d'émotions**

- **Promouvoir les structures et l'offre culturelles qui participent à la notoriété d'Alès Agglomération**
- **Soutenir la création, la diffusion culturelle dans les communes et inciter à l'éclosion de jeunes professionnels de la culture**

Orientation 2.2 : **Développer un habitat adapté aux modes de vie contemporains**

- **Rénover et contribuer à rénover les logements anciens pour les rendre attractifs**
- **Assurer un développement urbain respectueux des identités territoriales**
- **Développer un habitat adapté aux nouveaux besoins des habitants (jeunes, familles, personnes âgées, personnes seules) et aux nouveaux modes de vie**

Orientation 2.3 : **Connecter le territoire aux grands réseaux d'échange et améliorer la mobilité interne**

- **Connecter Alès Agglomération aux grands réseaux d'échanges : A7, A9, TER, TGV**
- **Privilégier les transports en commun et déplacements doux dans le plan de déplacements d'Alès Agglomération**
- **Contribuer au déploiement de la téléphonie mobile et l'internet haut débit en tous points du territoire**

Orientation 2.4 : **Mettre en valeur les patrimoines singuliers du territoire**

- **Protéger les grands paysages et le réseau des Gardons**
- **Entretenir et rendre accessibles les patrimoines naturels et culturels**
- **Sécuriser la ressource en eau pour les usages domestiques, agricoles et industriels**

Axe 3 – Développer les solidarités sociétales et territoriales

Orientation 3.1 : **Connecter la jeunesse à son avenir**

- **Formation et accès à l'emploi**
- **Faciliter l'accès des jeunes aux pratiques culturelles et sportives**
- **Favoriser la mobilité locale et internationale des jeunes**
- **Améliorer l'insertion sociale des jeunes**

Orientation 3.2 : **Promouvoir des services publics innovants, facilement accessibles pour tous en tous lieux du territoire**

- **Renforcer la présence des services aux publics et en faciliter l'accès à tous**
- **Réduire les écarts entre les territoires et améliorer les conditions de vie**

Orientation 3.3 : **Organiser des coopérations ville, bourgs et bassins de vie dans une agglomération multipolaire**

- **Conforter Alès dans son statut de ville centre d'une agglomération dynamique et accueillante**
- **Revitaliser les centre-bourgs des Pôles de centralité secondaire définis par le SCOT du Pays des Cévennes**

Programme d'actions détaillé

Document de travail
version provisoire du
25 mai 2018

Axe 1 : Favoriser l'emploi et les activités économiques

Orientations	**Actions et** programme d'actions
Orientation 1.1 Soutenir le développement des entreprises dans les domaines d'excellence	**Aider les entreprises du territoire à se développer** • Faire de l'agence Alès Myriapolis un lieu d'accueil unique des porteurs de projets et une Ingénierie technique et financière pour les entreprises dans une « Maison de la Région et des entreprises » • Mettre en place un réseau des entrepreneurs et acteurs économiques pour mieux utiliser les savoir-faire locaux • Aider à l'innovation et à l'expérimentation locales, notamment dans l'industrie, fer de lance du bassin alésien
	Aménager terrains et bâtiments pour l'accueil et le développement des entreprises • Densifier les zones d'activités existantes, réhabiliter les friches industrielles, créer de nouvelles zones d'activités • Créer des espaces alternatifs de type co-working (Tiers Lieux)
	Soutenir l'innovation des filières économiques locales d'excellence • Promouvoir des filières locales d'excellence : agro-alimentaire, sous-traitance industrielle, agri-ressources, services de proximité, mécanique et mobilités durables, tourisme • Organiser et participer à des salons régionaux / nationaux / internationaux (ex. Rive - Rencontres Internationales des Véhicules Ecologiques) • Organiser des concours de projets d'entreprises pour promouvoir l'innovation : Alès Audace, Rural Audace…
	Soutenir le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et de l'emploi • Créer une maison de l'économie sociale et solidaire avec des services pour le montage de projets • Soutenir et accompagner la création d'entreprises à but d'emploi dans les domaines des services aux entreprises, circuits courts et filières agricoles locales, gestion et valorisation des déchets, réhabilitation du patrimoine ancien, et l'accompagnement des salariés • Etendre la « plateforme de la mobilité » pour les déplacements sur le territoire, le soutien aux chantiers d'insertion et l'augmentation des clauses d'insertion dans les marchés publics.
Orientation 1.2 Ancrer la transition vers un développement durable et investir de nouveaux domaines économiques	**Construire un « projet agricole alimentaire territorial », des producteurs aux consommateurs locaux** • Mettre en place une politique foncière communautaire : repérage et protection des terres à haute valeur agronomique • Favoriser les portages de foncier pour l'installation d'agriculteurs ou la reprise d'exploitations • Mettre en place une ingénierie pour des projets agricoles innovants (centre de pomologie, agroécologie…) • Aider la création de plateformes de regroupement et de transformation pour organiser des circuits courts • Soutenir la labellisation des produits locaux et la création d'une marque Cévennes, ...
	Valoriser, gérer et renouveler la ressource forestière en Cévennes : sylviculture, bois énergie, bois d'œuvre • Mettre en place une politique globale pour la forêt : sylviculture, bois énergie, bois d'œuvre, chimie verte, aides à la plantation d'essences locales pour la construction et la création de prototypes • Soutenir des projets sylvicoles innovants
	Œuvrer à une transition énergétique accélérée : des ressources fossiles aux EnR et économies d'énergie • Inciter à la production d'EnR, par les producteurs publics et particuliers : géothermie, fermes solaires, ombrières pour les bornes de recharges électriques, toitures photovoltaïques… • Explorer de nouveaux modèles de montage de production d'EnR, accompagner le développement d'entreprises locales spécialisées et formes coopératives • Mettre en place une démarche ambitieuse d'économies d'énergie : rénovation énergétique des bâtiments publics et privés, modernisation de l'éclairage public (LED), évolution de la flotte des véhicules de transport en commun...
Orientation 1.3 S'ouvrir aux métiers de demain, à l'ère numérique et digitale	**Développer des formations adaptées aux innovations technologiques, économiques et sociales** •Soutenir l'EMA-IMT pour la création d'un centre de prospection et de financement de thèses sur les métiers de demain •Soutenir la création des formations sur mesure en lien avec les filières économiques locales d'excellence (mécanique sportive, arts du spectacle, agriculture et forêt…) •Susciter la création de formations : supérieures courtes avec recrutement sur aptitudes (Bac +2 et +3) / en apprentissage en mobilisant les entreprises du territoire et les filières d'excellence / spécifiques aux métiers du numérique et à la fabrication additive (imprimante 3D), dans des lieux de formation dédiés : fablab, plateformes techniques...
	Innover pour un apprentissage et des usages quotidiens du numérique par tous pour contribuer à réduire la fracture •Etendre des zones hot-spot WIFI dans toutes les communes d'Alès Agglomération •Créer des Espaces Publics Numériques mobiles et fixes et développer des services publics numériques pour les clients, les usagers et les citoyens du territoire •Poursuivre l'équipement des zones d'activités en Très Haut Débit •Créer une chaîne télé numérique alimentée par des MOOC (cours en ligne) pour former les populations à l'usage des outils numériques et réduire la fracture sociale numérique •Créer une plateforme numérique unique des services publics d'Alès Agglomération accessible à tous dans les lieux d'accueil du public (mairies, Espaces Publics Numériques, office de tourisme, agences postales, points multiservices)
Orientation 1.4 Développer un tourisme de qualité, attentif aux singularités des Cévennes	**Structurer la filière touristique et promouvoir la destination Cévennes** • Développer l'Office de Tourisme communautaire et promouvoir la destination Cévennes dans les réseaux et influenceurs touristiques • Créer des produits nouveaux (tourisme expérientiel, industriel, thermalisme/santé/bien-être, pleine nature, patrimoine alimentaire, séjours touristiques) • Créer un pass « tourisme et culture » et la mise en réseau des équipements touristiques, • Professionnaliser les prestataires touristiques, la montée en gamme de l'offre et une veille touristique pour s'adapter aux nouvelles demandes. • Identifier les sites d'accueil pour de nouvelles offres touristiques de qualité • Mettre en valeur du patrimoine cévenol (faïsses, petite hydraulique, châtaigneraie, drailles) • Créer des voies vertes et pistes cyclables

Programme d'actions détaillé

Document de travail version provisoire du 25 mai 2018

Axe 2 : Améliorer la qualité de vie

Orientations	**Actions et** programme d'actions
Orientation 2.1 Poursuivre la voie de l'excellence dans les domaines artistiques et culturels	**Promouvoir les structures et l'offre culturelles qui participent à la notoriété d'Alès Agglomération** •Maintenir le soutien au Cratère, au Pôle National du Cirque, à Itinérances, aux Musées (Maison Rouge, PAB, Colombier, Maison du Mineur, musée Minéralogique…) •Mobiliser de ressources supplémentaires par le développement du mécénat •Labelliser les écoles de musique et des écoles de danse en conservatoire à rayonnement intercommunal •Promouvoir les manifestations culturelles
	Soutenir la création, la diffusion culturelle dans les communes et inciter à l'éclosion de jeunes professionnels de la culture •Soutenir les associations et compagnies pour les projets et événements d'intérêt communautaire •Développer la lecture publique par la mise en réseau des médiathèques et bibliothèques de l'agglomération (carte unique…) •Poursuivre la mise en œuvre de manifestations itinérantes au sein de l'agglomération (cinéma…) •Evaluer la création de classes créatives, de formations aux métiers du spectacle (plateforme des métiers du spectacle vivant au Mont Cavala, Salto), en s'appuyant sur les équipements de renom
Orientation 2.2 Développer un habitat adapté aux modes de vie contemporains	**Intensifier la rénovation des logements anciens pour les rendre attractifs** •Mettre en œuvre le NPNRU •Création d'un guichet unique pour conseiller et aider les propriétaires occupants et bailleurs pour réhabiliter les logements inconfortables ou insalubres, et contribuer à éradiquer l'habitat indigne dans les communes •Favoriser la restructuration de logements aux besoins des ménages de petite taille, aux populations à revenus modestes, aux personnes âgées ou à mobilité réduite •Promouvoir les constructions avec des matériaux durables
	Assurer un développement de formes urbaines respectueuses des identités territoriales •Maîtriser les extensions urbaines et adapter les règles d'urbanisme au contexte local (rural, de montagne péri-urbain et urbain) •Favoriser l'intégration paysagère des constructions et l'amélioration de la qualité des espaces : charte paysagère Agglo-communes-promoteurs •Soutenir la préservation et l'aménagement d'espaces agricoles ou naturels dans la première couronne, en cohérence avec le Scot •Soutenir un programme de restauration du patrimoine architectural
	Développer un habitat adapté aux nouveaux besoins des habitants (jeunes, familles, personnes âgées, personnes seules) et aux nouveaux modes de vie •Favoriser la construction de maisons de partage pour personnes âgées, habitat intergénérationnel et résidences liées aux services en ville •Poursuivre et étendre l'action de l'OPHLM Logis Cévenols pour la construction de logements novateurs « sur mesure »
Orientation 2.3 Connecter le territoire aux grands réseaux d'échanges et améliorer la mobilité interne	**Connecter Alès Agglomération aux grands réseaux d'échanges : A7, A9, TER, TGV** •Exiger l'amélioration de la connexion ferroviaire avec Nîmes et la future gare TGV Nîmes Pont-du-Gard à Manduel (cadencement, haltes gare de Nîmes Université et Vézénobres, troisième voie pour une connexion quai à quai TER dans la future gare TGV •Exiger un transport collectif performant entre Alès et Bessèges •Soutenir la finalisation avant 2030de la 2x2 voies avec Nîmes et l'autoroute A9 •Exiger l'amélioration les liaisons vers Bagnols-sur-Cèze et Avignon, élargissements ponctuels en montagne
	Privilégier les transports en commun et déplacements doux dans le plan de déplacements d'Alès Agglomération •Développer les transports en commun : transports collectifs, transports à la demande, co-voiturage et parc relais, l'extension du réseau de navettes à la première couronne •Développer les déplacements doux : voies vertes, pistes cyclables •Equiper le territoire en bornes de recharge solaires pour les véhicules électriques
	Contribuer au déploiement de la téléphonie mobile et l'internet haut débit en tous points du territoire •Assurer le suivi d'un déploiement pertinent de la fibre par Orange en zone AMII (appels à manifestation d'intentions d'investissement) et du programme Très Haut Débit par le Conseil Départemental du Gard •Déployer le réseau complémentaire du réseau d'intérêt public d'Alès Agglomération « Illico » •Négocier avec les opérateurs privés pour le développement de la téléphonie mobile
Orientation 2.4 Mettre en valeur les patrimoines singuliers du territoire	**Protéger les grands paysages et le réseau des Gardons** • Actualiser et mettre en œuvre la charte paysagère partagée et intégrée dans les documents d'urbanisme communaux • Inciter à la structuration réseau d'espaces naturels, agricoles ou de parcs urbains sur la première couronne • Viser le bon état écologique des Gardons et des cours d'eau
	Entretenir et rendre accessibles les patrimoines naturels et culturels • Valoriser le patrimoine bâti, naturel et immatériel (réseau Passeurs de Mémoire) • Favoriser la restauration des faïsses • Mettre en valeur via le numérique la collection minéralogique de l'Ecole des Mines d'Alès
	Sécuriser la ressource en eau pour les usages domestiques, agricoles et industriels • Améliorer la performance des réseaux, les aménagements et actions paysagères économes, la planification des horaires de pompages dans les nappes pour réduire leurs impacts • Maîtriser du cycle local de l'eau par la végétalisation accrue des espaces minéralisés, le recépage de la ripisylve et la connaissance de la ressource • Créer de nouvelles ressources par l'incitation à la récupération des eaux de pluie dans les nouvelles constructions (réglementation d'urbanisme), et la réutilisation des systèmes ancestraux (faïsses, retenues collinaires) • Sensibiliser les populations aux pratiques économes en eau : actions éducatives dans les écoles, pédagogie pratique dans les jardins familiaux (goutte à goutte, paillage)

Programme d'actions détaillé

Document de travail version provisoire du 25 mai 2018

Axe 3 : Développer les solidarités sociétales et territoriales

Orientations	Actions et programme d'actions
Orientation 3.1 Connecter la jeunesse à son avenir	**Favoriser l'accès à la formation et à l'emploi** • Aménager des logements étudiants et jeunes actifs en cœur de ville d'Alès • Susciter la création de formations : supérieures courtes avec recrutement sur aptitudes (Bac +2 et +3) / en apprentissage en mobilisant les entreprises du territoire et les filières d'excellence / spécifiques aux métiers du numérique et à la fabrication additive (imprimante 3D), dans des lieux de formation dédiés : fablab, plateformes techniques...
	Faciliter l'accès des jeunes aux pratiques culturelles et sportives • Créer un pass-culture jeunes • Créer un prix Cabri d'Or Jeunes pour susciter les productions littéraires • Favoriser l'intégration des cultures jeunes dans les grandes institutions culturelles locale • Développer une offre sportive accrue par le soutien aux associations (ex. sport féminin, sport étudiant) • Etudier la gratuité des transports en commun desservant les équipements sportifs pour les rendre accessibles aux scolaires
	Favoriser la mobilité locale et internationale des jeunes •Développer « Mobil Job » : site internet mobile dédié à l'emploi •Monter des séjours de coopération et d'échanges internationaux pour les scolaires
	Améliorer l'insertion sociale des jeunes • Favoriser le recours amplifié aux services civiques et au parrainage • Accompagner le montage des chantier jeunes / chantier éducatifs • Créer un espace «écoute jeunes » et mettre en place une prévention spécialisée à l'échelle de l'agglomération
Orientation 3.2 Promouvoir des services publics innovants, facilement accessibles pour tous en tous lieux du territoire	**Renforcer la présence des services publics et aux publics et en faciliter l'accès à tous** **- Usages du numérique pour éviter la fracture sociale** **- Sport, culture et loisirs** • Mettre en place une approche généraliste de type Office Municipal des Sports • Adapter les infrastructures et stades à l'évolution des usages : modifier la vocation de certains équipements pour plus de mixité des usages (ex. city stades) • Développer un réseau de cinéma itinérant et de plein air • Développer la lecture publique par la mise en réseau des médiathèques et bibliothèques • Labelliser les écoles de musique et de danse en conservatoire à rayonnement intercommunal • Développer le mécénat **- Développer l'offre de soins et services de santé** • Créer des centres de santé multi-sites et maisons de santé • Favoriser la mutualisation des locaux et mise en place de services itinérants • Développer les réseaux de santé : information / prévention / soins • Mettre en place des services spécifiques pour les personnes isolées **- Développer des services innovants** • Services de mobilités pour les populations en milieu rural • Services de garde pour les familles monoparentales, pour favoriser l'accès à l'emploi
	Réduire les écarts entre les territoires et améliorer les conditions de vie **- Poursuivre l'action de la Politique de la ville** •Favoriser l'installation de l'activité économique dans les quartiers en politique de la ville •Organiser la participation des habitants à la vie de leurs quartiers (gestion urbaine de proximité) •Amplifier les actions de réussite scolaire et éducative des enfants •Améliorer l'accès à la prévention et aux soins, •Soutenir l'accès à la culture, aux activités physiques et sportives **- Mettre en œuvre le Nouveau programme de renouvellement urbain** •Poursuivre la rénovation des faubourgs anciens et les îlots dégradés du centre-ville d'Alès : faubourgs du Soleil et de Rochebelle, Grand rue Jean Moulin et la poursuite du renouvellement urbain engagé aux « Près Saint Jean » et aux « Cévennes » •Mettre en valeur du Gardon dans la traversée des quartiers •Ouvrir les quartiers et améliorer leur desserte en transports publics •Accompagner la réhabilitation du parc privé de logements anciens dégradés et la poursuivre la requalification du parc de logements sociaux •Développer un parc de logements du centre-ville d'Alès adapté aux besoins des ménages, notamment des personnes âgées
Orientation 3.3 Des coopérations ville, bourgs et bassins de vie dans une agglomération multipolaire	**Conforter Alès comme ville-centre d'une agglomération dynamique et accueillante** • Soutenir la vitalité commerciale du cœur de ville cœur de territoire et mettre en place un moratoire limitant les permis de construire des enseignes de la grande distribution en périphérie • Maintenir et développer des services publics majeurs • Promouvoir le rayonnement des grands événements culturels artistiques et des équipements éducatifs, • Favoriser la nature en centre ville par l'aménagement des espaces publics • Requalifier les entrées de ville d'Alès, l'entrée du quartier gare et de la rocade.
	Revitaliser les centre-bourgs des Pôles de centralité secondaire définis par le SCOT du Pays des Cévennes : Anduze, Saint-Jean-du-Gard, La Grand Combe, Génolhac, Brouzet-les-Alès, Vézénobres • Redynamiser/restructurer l'offre commerciale • Réhabiliter/restructurer l'habitat • Améliorer l'accessibilité (stationnements, modes doux, …) et la qualité des espaces publics • Développer des animations attractives